

Cantonale : et un recours, un...

Un Seynois demande au tribunal administratif l'annulation des cantonales à cause des 6.000 plis électoraux jamais parvenus dans le canton nord

M. Bautista, un simple citoyen, entrera peut-être dans le livre noir des annulations d'élections à La Seyne, dans les mois qui viennent. Marcel-Paul Magagnosc, secrétaire de la section locale du Parti communiste, a en effet reçu hier du tribunal administratif de Nice une lettre l'informant de la requête de M. Bautista. C'est Maurice Paul, élu le 13 décembre dernier, qui théoriquement aurait dû en être informé. Mais il est actuellement en vacances...



Charles Scaglia et ses amis du conseil municipal retrouveront-ils sur leur route... leur vieil adversaire communiste Maurice Paul ?

hier soir, n'est pas un adepte des plaisanteries douteuses. Estimant que le scrutin du 6 décembre a été gravement faussé du fait de la mystérieuse disparition de 6.000 plis électoraux contenant présentation et profession de foi des six candidats en présence, il a demandé au tribunal administratif de procéder à l'annulation des scrutins. Cela ne signifie nullement que le prési-



dent le suivra dans sa requête. Mais en tout cas, c'est officiel, elle sera à l'étude de l'une des prochaines séances du tribunal niçois.

Pour mieux enfoncer le clou, M. Bautista démontre que si l'abstention a été aussi forte le 6 décembre, près de 62 %, c'est encore toujours la faute aux lettres envolées. Un "kidnaping" postal qui aurait favorisé un duel

Scaglia-Paul, notamment dans la presse, au détriment des quatre autres adversaires.

ET L'ENQUETE AUPRES DES POSTES ?

Tout est désormais possible. Et ce d'autant plus que l'enquête

demandée par M. Fighiera, secrétaire général de la mairie, responsable de la commission "Propagande" à la direction des postes, n'a semble-t-il donné aucun résultat. Il faudra pourtant expliquer comment des milliers de lettres n'arrivent jamais dans

les boîtes aux lettres de leurs destinataires.

Quant aux hommes politiques concernés par cette requête, du maire au Vert (voir par ailleurs) ils hésitaient entre le rire et les larmes.

C.A.

Le monde politique surpris

Charles Scaglia (U.D.F.). - "Je suis très étonné. J'ignore tout de cette affaire. Je n'en ai eu aucun écho. Et de toute façon, ça ne me regarde pas. Elle n'est pas de mon fait et me laisse parfaitement indifférent. Je ne vois pas quelle raison on a pu donner pour avoir recours au tribunal administratif."

Luc Patentreger (Verts). - "Je ne suis pas au courant. Mais quoi qu'il en soit il faut que la comédie cesse. Maurice Paul a été élu largement et honnête-

ment. Maintenant il faut se mettre au travail. L'écart de voix de toute façon était trop important et les 6.000 plis non parvenus n'y auraient pas changé grand chose."

François Hérisson (R.P.R.). - "Je n'en ai pas entendu parler. Mais ça m'étonne beaucoup. Ne serait-ce pas un coup de bluff ou un canular ? Cela dit, la non-distribution de 6.000 lettres pose un réel problème. Il faut donc laisser faire la justice. Et c'est le droit des citoyens de porter

plainte. Je suis cependant très surpris. A noter tout de même que j'avais fait porter au procès-verbal de la commission des élections le fait que 6.000 plis avaient disparu et qu'ainsi 30 % de l'électorat n'avait pas été prévenu. Mais tous les candidats en avaient été lésés, nous étions tous sur la même ligne de départ. Je ne pense pas que ma lettre à la commission des élections soit pour quelque chose dans cette affaire de demande d'annulation."

Y aura-t-il un cinquième et un sixième tours des cantonales dans les quartiers nord de la cité en 93 ? Si nous n'étions pas à la veille de l'an neuf, on croirait à un gag. Plutôt mauvais par ailleurs, dans la mesure où le 1er avril est loin, très loin dans le calendrier...

Mais M. Bautista, injoignable